

Texte d'introduction de Danielle COROLEUR, maire de Mézières lez Cléry, lors de la réunion publique sur le projet de commune nouvelle Mézières-Mareau

Ce projet de création de commune nouvelle n'est qu'un projet, aucune décision n'est encore prise. Je suis comme vous attachée à notre commune où j'ai construit voici bientôt 40 ans ma maison sur le terrain de mes aïeux. Je sais, nous savons, que c'est un sujet qui vous concerne et qui touche un certain nombre de points pour nos 2 communes, d'histoire, de culture et nous en sommes conscients. En restitution et pour votre information nous avons reçu 7% de réponses qui correspondent à 27 retours sur 380 distributions.

Cette réunion publique est là pour vous informer et si après ces informations vous ne souhaitez pas cette création de commune nouvelle avec Mareau nous n'irons pas plus loin dans cette démarche.

Dans cette introduction, avant de vous exposer notre présentation, je souhaite répondre à un premier point important qui concerne le fait, que ce sujet n'était pas inscrit dans notre campagne électorale.

**Contexte législatif:** Les décrets pour ce projet n'ont cessé d'être modifiés et nous essayons de nous adapter. Tout d'abord un décret existait depuis décembre 2010 puis il a été profondément modifié le 16 mars 2015. Je réponds déjà à votre question (Pourquoi ce projet n'était pas évoqué dans la campagne électorale – début 2014). Les informations techniques et de témoignages ont continué à nous arriver par L'AMF et la date du 31/12/2015 a été repoussée au 30/6/2016. Mon édito du printemps vous en parlait. » Je vous écrivais :*La rigueur financière imposée par l'état nous conduit à réfléchir également aux opportunités qui nous sont proposées par les instances et nous commençons à travailler à la création d'une commune nouvelle avec nos voisins de Mareau aux Prés afin de mutualiser nos services. En 2014, au début de notre mandat, ces opportunités n'étaient pas d'actualité et la réflexion sera menée pour saisir au bon moment les avantages qui se présentent à nous. Lorsque notre projet sera plus avancé, nous ne manquerons pas de vous rencontrer mais sachez que Mézières Lez Cléry reste et restera notre village avec son école pour vos enfants et votre mairie pour vous y accueillir ».*

Dès janvier 2016, nous avons travaillé sur l'impact de la baisse de la dotation globale de fonctionnement du budget communal et cela nous a fait prendre conscience qu'à un horizon assez proche nous aurions des difficultés à poursuivre nos investissements.

En juin 2016 la date du 30 juin a été de nouveau repoussée au 31/12/2016. On s'adapte et nous avons pu vous laisser l'été pour rédiger vos questions et Mme Baudoin avec Mr NalywaJko ont exploité celles-ci et vont vous donner les réponses que vous attendez.

**Contexte économique** : Les élus de votre village ont initiés le projet de construction de l'école et de son restaurant dans le mandat 2000/2008 puis les élus du mandat 2008/2014 ont réalisé cette construction et ils ont également à leur tour initié le projet de la garderie périscolaire que nous-mêmes nouveaux élus avons réalisé. Toutes ces décisions unanimes des élus, en faveur des enfants de Mézières, ont bouleversé la situation économique de notre commune. Tout d'abord, en 2009 un emprunt de 630.000€ sur 25 ans pour notre école et je pense que c'était la première fois que Mézières s'endettait ainsi. Ensuite 2010 ouverture d'une classe supplémentaire puis 2013 réforme du temps scolaire avec en septembre 2014 mise en place de cette réforme soit : 1H de prise en charge des enfants par la mairie à la fin de l'école qui se termine à 15h35 et classe le mercredi matin ce qui, afin de ne pas perdre nos effectifs de l'école, nous a conduit à mettre en place un centre de loisirs le mercredi AM : 12 000€ de frais de personnel supplémentaires pour nos finances et combien de dépenses supplémentaires (travail du secrétariat, le chauffage, l'éclairage etc....)

Tout ceci a impacté nos frais de fonctionnement et voici 3 infos chiffrées :

**Personnel** : en 2008 : 7 personnes et 5.8 équivalent temps plein

En 2016 : 11 personnes et 9.8 équivalent temps plein

**Restaurant scolaire** : en 2008 : moyenne de 60 à 65 repas/jour

En 2016 : moyenne de 95 à 100 repas/jour

**Ecole** : en septembre 2006 : 40 enfants en septembre 2007 : 63 avec l'ouverture de maternelle

en septembre 2016 : 94 enfants

En 2008, Adjointe aux finances et sachant que les surfaces de nos bâtiments augmentaient, j'avais réalisé une étude sur l'évolution de nos frais de fonctionnement pour aider le conseil municipal à choisir le montant de l'emprunt et sa durée. Je n'avais bien sûr pas anticipé dans ces prévisions la création de la 4<sup>ème</sup> classe en 2010, la réforme des temps scolaires et encore moins la baisse des dotations de l'état qui a commencé en 2014. Donc les recettes qui baissent et les charges qui montent, je vous laisse faire la conclusion vous-mêmes. Par conséquent pour rester en capacité d'honorer l'engagement que nous avons pris auprès de vous et nos concitoyens absents ce soir, il est impératif d'envisager une organisation de fonctionnement simple et qui ne devienne pas un échelon supplémentaire entre les communes historiques et la Communauté de communes ; La commune nouvelle répond à cela. Dans cette réflexion, la commune de Mareau s'est rapprochée de nous puisque nous avons depuis très longtemps des activités et des partages communs. La situation géographique et de vie fait que nous avons pensé que l'idée pouvait être prise en compte avec le partage de notre matériel et la mutualisation de notre personnel et aussi Mézières pourrait s'appuyer sur cette commune complémentaire et à peu près comparable à notre taille et dont les habitants avec les Muids sont très proches.

Donc, je ne vous en dit pas plus sur le personnel et les finances puisque vous avez posé des questions sur ces sujets qui seront débattus.